

Solange Veirun Agent administratif
à la mairie de Saint-Hilaire depuis 1987



Quelles sont vos fonctions au sein du service administratif ?

J'assure le secrétariat du CCAS, le standard et le suivi administratif du service urbanisme.

Qu'est ce qui a changé dans vos fonctions depuis le confinement ?

Je suis en télétravail et ma mission principale, suite à sa mise en place par le CCAS, est de gérer un service de livraison de courses à domicile, pour les seniors et les personnes isolées. Il y a plus de 800 personnes de plus de 70 ans sur la commune et heureusement la plupart sont bien entourées.

Comment envisagez-vous la reprise le 11 mai ?

Soulagée de reprendre une vie sociale dans le respect des gestes barrières et confiante dans les mesures sanitaires mises en place sur notre lieu de travail

Que vous disent les seniors Saint-Hilairois ?

Ils sont ravis de la mise en place de ce service par le CCAS spécialement pour les aider dans cette période difficile. Pour les personnes les plus isolées cela se ressent davantage car ils profitent de ce moment pour parler un peu. D'une façon générale, ils souhaitent que ce service soit pérennisé.

Un service de commandes et de livraisons alimentaires

Depuis le 29 mars, un service de commandes et de livraisons alimentaires a été mis en place. Un courrier du maire a été distribué aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes isolées, dépendantes et/ou ayant des facteurs de risque au niveau santé pour les prévenir de cette possibilité.

Le service est aujourd'hui bien rodé ; les commandes sont passées tous les matins du lundi au mercredi au 06 49 47 57 24, la ligne téléphonique dédiée et les livraisons se font le vendredi matin par des élus et des bénévoles sélectionnés et équipés de toutes les protections sanitaires recommandées.

Le supermarché Cora a joué le jeu en acceptant de livrer les diverses commandes sur le parking de la mairie. Une attention particulière a été apportée aux producteurs et maraîchers locaux pour fournir les fruits et légumes.

Cette organisation qui reste assurée pendant toute la durée du confinement permet de garder le contact avec les personnes les plus exposées. Différents services ponctuels sont apportés à cette occasion : promenade du chien, change-



ment d'ampoules, conseils divers (sur l'installation d'une télé alarme en cas de chute par exemple).

Le marché du dimanche organisé « au cordeau »



Patrick Hédou, responsable du marché dominical, aidé des services municipaux, propose, tous les dimanches, un marché, en toute sécurité pour les commerçants et pour les clients.

Toutes les règles sanitaires ont été respectées pour permettre aux nouveaux commerçants de se joindre aux « anciens » de la première heure.

Beaucoup plus de monde que d'habitude, aussi, du côté des chalands. Deux raisons à cela : tout d'abord, les personnes sont de plus en plus attachées aux cultures maraîchères, mais aussi, et surtout, c'est l'occasion de privilégier les circuits

courts. Henri Rivière, maraîcher à la lègue, vendeur sur le marché depuis sa création, livre aussi à domicile les personnes qui le souhaitent (tel : **06 99 70 07 66**).

Une opportunité pour les Saint-Hilairois(es) de pouvoir consommer de bons produits tout en faisant un geste envers les agriculteurs particulièrement touchés en ce moment.

Les nouveaux commerçants, qui souhaiteraient rejoindre le marché, peuvent appeler le **06 78 02 33 92**, avant le mercredi pour une installation le dimanche.

L'ÉCHO DE Saint-Hilaire de-Brethmas

SPÉCIAL CORONAVIRUS

MAI 2020

Chères Saint-Hilairoises, chers Saint-Hilairois



Après 8 semaines de confinement nous nous préparons à entrer dans une autre étape de la pandémie du Covid-19, celle tant attendue du déconfinement annoncé pour le 11 mai prochain.

Nous resterons à vos côtés comme nous avons voulu l'être depuis le 16 mars à travers une multitude d'actions. Votre municipalité s'est fortement mobilisée depuis le 16 mars, pour soutenir les plus vulnérables, les personnes âgées, les plus démunis, répondre aux questions, renseigner, aider.

Nous avons régulièrement pris des nouvelles des 850 personnes les plus âgées, parfois isolées, pour proposer notre aide. Après le recensement de tous les commerces de proximité susceptibles de livrer à domicile, le 28 mars, était mis en place un service de commandes et livraisons de courses à domicile pour les plus isolés et fragiles en y associant producteurs maraîchers et tous les commerces alimentaires de la commune. Je remercie tous nos commerçants et l'entreprise Cora qui s'est dépassée pour St-Hilaire.

Depuis le début du confinement, plus de 10 000 attestations dérogatoires ont été déposées devant la mairie et dans les commerces de la commune.

Le 03 mai un appel automatique destiné à l'ensemble de la population vous a informé au sujet des masques, des écoles ou encore des sacs jaunes. Si vous n'avez pas reçu cet appel il est IMPORTANT de nous contacter afin d'être bien enregistré dans la base de données dédiée aux CATASTROPHES NATURELLES.

Malgré le confinement, la mobilisation de vos agents municipaux est remarquable.

Sans interruption depuis le 16 mars, l'accueil du public est réalisé aux jours et horaires habituels grâce à un standard téléphonique installé à domicile chez un agent municipal et la contribution de Perfectys,

entreprise de Saint-Hilaire. La mairie sera de nouveau ouverte au public à partir du 11 mai.

Le service technique municipal a fonctionné également, depuis le 16 mars, sans discontinuer afin de garantir notre sécurité et la salubrité.

Au niveau administratif, tous les services fonctionnent en télétravail, lorsque c'est possible, ou selon un planning respectant les mesures requises pour leur sécurité. Suite à une mesure gouvernementale, seul le service urbanisme est à l'arrêt, mais cela n'empêche pas de déposer vos dossiers qui seront enregistrés par la suite.

Tous les agents municipaux des services périscolaires, cantine, Atsem, d'entretien, ont repris depuis trois semaines leur travail. Je remercie tous les agents pour leur investissement au quotidien.

La solidarité s'est exprimée avec force et nombre d'entre vous nous ont proposé leur aide. Nous sommes fiers des Saint-Hilairois qui, une fois de plus, ont su se soutenir dans cette épreuve.

Nous avons la chance d'habiter dans un grand village où nombre de nos aînés ont leur famille à proximité et presque tous connaissent leurs voisins.

Beaucoup à St-Hilaire habitent une maison avec un jardin, ce qui permet de relativiser quand d'autres sont confinés dans un petit appartement.

Malgré les difficultés dans lesquelles cette pandémie nous plonge, elle nous rappelle aussi que notre avenir et celui des générations futures est entre nos mains. Notre planète est unique et nous n'en avons pas de rechange pour nous confiner.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Jean-Michel Perret, maire de Saint-Hilaire de Brethmas.



Vers un budget de crise, adapté à la situation

Rémy Offrédi, maire-adjoint délégué aux finances

Au cours d'une année ordinaire, le budget de la commune doit être voté avant le 31 mars. En année électorale, comme en 2020, ce vote est reporté d'un mois pour laisser le temps au nouveau conseil municipal de s'installer. Mais la crise sanitaire a contraint le Gouvernement à repousser encore cette date jusqu'au 31 juillet.

Il va de soi que cette crise opère un bouleversement dans la hiérarchie des besoins qui nous oblige à donner la priorité à certains postes budgétaires au détriment d'autres qui passeront cette année au second plan. Nous devons faire face à des urgences et nous devons y répondre.

Au niveau du budget de fonctionnement, les cré-

dits ouverts pour faire face aux dépenses de crise explosent. Parmi elles, nous pouvons isoler deux blocs : les achats d'équipements sanitaires et les dépenses du CCAS.

Comme l'a rappelé M. le maire, dans son édito, la protection sanitaire de tous n'a pas de prix ; nous avons dans ce but ouvert des crédits exceptionnels qui nous permettront de répondre à tous ces besoins.

Cette crise a aussi un coût social très élevé et les demandes d'aides auprès du CCAS qui ont fortement progressé excèdent largement ses capacités financières. Ainsi, pour faire face à ces dépenses exceptionnelles, la subvention municipale

qui constitue la principale ressource du budget du CCAS sera substantiellement augmentée cette année.

Ces ouvertures de crédit seront compensées par des restrictions sur d'autres postes mis en sommeil en ces temps de confinement. C'est notamment le cas des dépenses d'animation. Toutes les manifestations prévues au calendrier de printemps et d'été sont en effet annulées.

En matière d'investissement, le programme des travaux reprendra au second semestre avec la reprise d'activités des entreprises. Le détail de ces travaux, notamment en matière de voirie, sera présenté lors du vote du budget.

INFOS UTILES

Accueil mairie

Les services de la commune n'ont jamais fermé. Un employé de la mairie est toujours à votre écoute aux horaires d'ouverture habituels du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h au 04 66 61 33 59.

Personnes fragiles

Merci de vous signaler en mairie.

Confinement : on continue le tri sélectif

Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont de nouveau disponibles, il suffit pour les obtenir d'appeler à la mairie, ils vous seront livrés à domicile par le service technique jusqu'au 11 mai. A partir de cette date, ils seront de nouveau disponibles en mairie.

Déchetteries

Les déchetteries de l'Agglo d'Alès ont rouvert depuis le 4 mai aux horaires habituels pour l'ensemble des déchets. Pour Saint-Hilaire, les plus proches sont celles d'Alès quai du Mas d'Hours, Salindres et de Saint Martin de Valgalgues. Pour se rendre en déchetterie, les particuliers devront se munir de leur attestation dérogatoire en cochant la case "achat de première nécessité". Nous vous rappelons qu'il est toujours interdit de brûler. A partir du 11 mai, plus besoin d'attestation.

La Poste

Elle rouvrira lorsque le gouvernement l'aura décidé !



Un masque certifié pour chaque Saint-Hilairois.

Trouver des masques dits grand public pour tous les habitants de sa commune est un défi pour tous les maires. Nous nous y attelons depuis des semaines. En responsabilité, nous nous devons de vous fournir des **masques homologués** aux normes en vigueur. Rappelons que les gestes barrières et le lavage soigneux des mains restent les premières précautions à prendre vis à vis des autres et de soi-même.

Une commande de **4500 masques homologués**, grand public, en tissu, pour les habitants de notre commune a été passée avec Alès Agglo. Nous les attendons comme vous, ils seront distribués

sur les trois bureaux de vote. Vous recevrez un message téléphonique pour vous avertir de leur livraison et des modalités de distribution. C'est pourquoi nous insistons sur le fait de nous communiquer votre numéro de téléphone afin d'être bien enregistré dans notre fichier téléphonique. Les personnes ne pouvant se déplacer seront livrées, les personnes n'étant pas inscrites sur les listes électorales viendront les récupérer en mairie. Nous remercions les associations qui ont pris l'initiative d'élaborer des masques. C'est le cas, par exemple, du club des Retrouvailles qui au 4 mai en avait fabriqué et distribué 340 avec 150 de plus en cours de fabrication.



Près de 130 000€ d'aides aux entreprises.

Nous comptons aider les entreprises de la commune. Pour cela nous allons actionner les leviers dont nous disposons. La première mesure est l'exonération de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) qui représente pour nous 28 000€/an.

Mais, toutes les entreprises ne sont pas soumises à la TLPE. C'est

pourquoi nous réfléchissons aussi à un mécanisme de restitution de la taxe foncière pour les entreprises dont l'activité a fortement chuté depuis le 16 mars. Nous allons fixer des critères précis et attribuer une aide sous forme de subventions qui avoisinera les 100 000€. Nous vous tiendrons informés de la suite.

Les écoles sont prêtes pour la rentrée.

Ce sont finalement toutes les classes des écoles pré-élémentaires et élémentaires qui sont concernées par la rentrée du 11 mai. Pour respecter le protocole sanitaire de 63 pages envoyé par l'Education Nationale, les agents de la commune ont effectué un nettoyage en profondeur et une désinfection des bâtiments scolaires. Tout le matériel nécessaire a été commandé, à la fois, pour équiper le personnel et pour permettre aux élèves

de rentrer dans des conditions sanitaires optimales : masques certifiés, désinfectant, matériel de ménage aux normes EN 14476, des bornes de distribution de gel hydroalcoolique. Le 4 mai, une concertation avec tous les acteurs intervenants auprès des enfants (corps enseignant, agents municipaux, M. le Maire et l'adjointe aux écoles) a été organisée afin de fixer les conditions d'accueil des enfants à partir du 11 mai. Tous ont été d'accord

pour valider les propositions de l'adjointe aux écoles, Meriem Lamarti :

- Maximum de 5 élèves par classe en maternelle et entre 8 et 10 élèves par classe en primaire.
- Les enfants auront cours le matin permettant aux enseignants d'assurer la continuité pédagogique l'après-midi. Les enfants du matin seront gardés par les agents municipaux l'après-midi.

La Maison de Retraite Les jardins de St Hilaire, un confinement réussi !

Première nouvelle, et certainement la plus importante, il n'y a aucun cas de Covid-19 parmi les résidents et le personnel à ce jour. Ceci grâce à une direction efficace et un personnel exemplaire où l'anticipation a prévalu et où toutes les mesures nécessaires ont été prises, afin de rassurer, et protéger, résidents et familles. Les mesures d'hygiène ont encore été renforcées (port de masques pour le personnel, prise de température quotidienne pour tous, etc.).

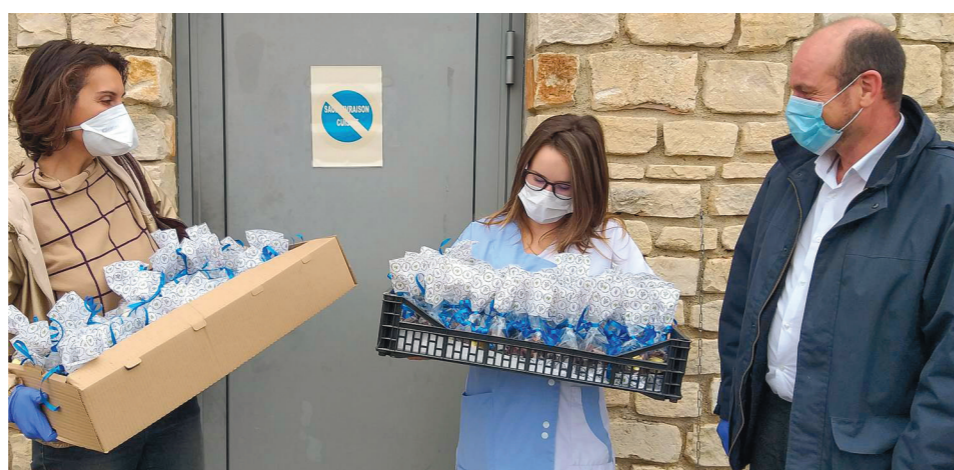
Le confinement en chambre a été assez bien compris, et très bien maîtrisé par le personnel qui est toujours très vigilant. Son rôle, dans cette période difficile, reste crucial. Dans la mesure du possible, des animations peuvent être proposées, par petits groupes par le personnel pour essayer d'égayer un peu les journées.

Depuis fin avril, les visites des familles sont à nouveau autorisées, ceci avec des mesures barrières très strictes. Avant ça, des rencontres via Skype avaient permis de garder le lien entre résidents et familles.

Nous soutenons toutes ces belles initiatives qui sont prises pour aider les résidents et le personnel à passer ces moments particulièrement difficiles : livraisons régulières de viennoiseries au personnel grâce à l'association « Les

amis du docteur Pierre Domergue », fabrication de pizzas par la maman d'un membre du personnel ou livraison de ballons de chocolat par la municipalité (voir photo).

Toutes et tous souhaitent, bien évidemment, retrouver au plus tôt, une vie plus paisible entourés des familles et amis.



Le CCAS sollicité et présent

La crise sanitaire que nous vivons a eu de fortes répercussions sur notre vie de tous les jours et sur l'économie du pays. Cette situation n'a pas épargné Saint-Hilaire et le CCAS a dû faire face à une augmentation de la précarité alimentaire en apportant une aide d'urgence à une vingtaine de familles.

Malheureusement, les semaines et les mois qui viennent vont être difficiles. Dans ce contexte, le CCAS, comme il le fait depuis 6 ans, conti-

nuera à assurer sa mission d'aide et de solidarité auprès de tous les Saint-Hilairois, afin que personne ne reste isolé et dans la difficulté.

Le CCAS tient à remercier Mme Azemar, assistante sociale du département, pour son aide dans la gestion de certains dossiers, ainsi que le Secours catholique et l'Entraide protestante pour le soutien que ces associations apportent au CCAS dans la distribution de l'aide alimentaire.

Continuité du service public : vos agents municipaux assurent !



Fabrice Brun

Agent de maîtrise principal et responsable du service technique.

Il est rentré à la mairie en 1999.

Qu'est-ce qui a changé dans vos missions depuis le début du confinement ?

Y compris pour nous, le télétravail a été de rigueur dans un premier temps par téléphone ou par mail afin de gérer les fournisseurs, les interventions ou l'entretien. Il a fallu se déplacer pour ouvrir les bâtiments, réceptionner les livraisons. Puis, a recentré nos missions sur l'entretien de la voirie et la salubrité de la commune. Depuis la mi-avril on distribue des sacs jaunes aux habitants qui en ont besoin, ils sont contents !

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Elles sont variées et progressives au fil du temps. Ce qui change est davantage la mobilisation et le roulement des équipes que nos missions. On a privilégié les utilisations individuelles pour entretenir la commune avec la balayeuse (4jour/sem) et le premier passage de l'épareuse. On gère le quotidien avec le nettoyage et l'exceptionnel comme une fuite d'eau au centre de loisirs. Avec la fermeture des déchetteries, certains jettent tout autour des containers ; depuis le début on fait 5 camions d'encombrants par semaine.

Quelles précautions prenez-vous ?

On ne fait plus le rassemblement du matin. Je donne les tâches et la constitution des équipes la veille par téléphone. J'échelonne les heures de travail pour éviter le croisement des équipes. Certains commencent à 6h, d'autres à 7h30. On a ce qui faut en termes de gants, gel et lingettes et on utilise des masques* lorsqu'on est en équipe de deux. L'utilisation des gants en extérieur n'est pas évidente, on privilégie le gel avec l'utilisation d'une fiole individuelle. *Ces masques sont issus des stocks restants lors de l'épisode de grippe H1N1.

Comment envisagez-vous le 11 mai ?

Il nous faut éviter les regroupements du matin et à 13h, nous devons multiplier les tâches individuelles. Le mois de mai arrive avec tous ces travaux : entretien des écoles, les tontes des espaces verts, les stades, finir les plantations et fleurir les jardinières. L'abandon des manifestations et festivités nous permettra de consacrer plus de temps à l'entretien.

Que vous disent les Saint-Hilairois ?

Les gens évitent le contact mais nous remerciant pour ce que nous faisons. Dans l'ensemble, le confinement est respecté mais on remarque une reprise de l'activité depuis la mi-avril.

Nelly Napoléon

"Je travaille depuis fin mai 2019 à la mairie. Je suis policière municipale, ma mission sur la commune est surtout une mission de proximité. Le funéraire, l'urbanisme, la sécurité, la liaison avec les gendarmes font également partie de mes compétences."

Qu'est-ce qui a changé dans vos missions depuis le début du confinement ?

En premier lieu, le gant et les masques ! Etant donné qu'il n'y a personne dehors, ma mission se focalise aujourd'hui sur les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Il a fallu faire le lien avec tous ceux que nous n'arrivions pas à contacter par notre fichier. Je travaille aussi en partenariat avec le CCAS pour contacter des personnes dans le besoin. Dans mes missions, je dois aujourd'hui me charger de la vidéoprotection, c'est-à-dire récupérer les images des caméras qui sont sur la commune pour les transmettre aux gendarmes. Les modalités de travail ont changé, le contact avec le personnel de la mairie a évolué. J'ai gardé mes horaires habituels, mais d'autres sont en télétravail. J'ai donc dû faire le lien par téléphone, par mail. Il a fallu mettre en place un autre style de communication.

Avec quelles précautions travaillez-vous ?

Quand je vais voir une personne totalement confinée je suis extrêmement prudente. Dès le départ, M. le Maire m'avait donné un masque homologué. Je prends même des précautions supplémentaires : porter toujours des manches longues par exemple.

Comment envisagez-vous la reprise le 11 mai ?

C'est l'inconnu ! On se pose tous des questions, nous attendons les consignes gouvernementales. Mon travail va rester le même mais il va falloir tenir compte du fait que les règles précises de sécurité, qui sont devenues une habitude pour nous, n'ont pas été forcément intégrées par tous.

Que vous disent les Saint-Hilairois ?

Je n'ai pas senti d'inquiétude, à part les personnes âgées malades. Au début, j'ai dû intervenir pour faire respecter le confinement mais je n'ai pas eu à verbaliser. J'ai beaucoup apprécié la réaction des Saint-Hilairois, personne ne s'est énervé ! Ce n'est pas le cas partout. Les gens me disent que ma présence les rassure. Pour eux, le policier ne peut pas tomber malade !



Nathalie Pratlong

Agent administratif, est à la mairie depuis 1997.

Qu'est-ce qui a changé dans vos missions depuis le début du confinement ?

En général, ce n'est pas moi qui m'occupe de l'accueil standard téléphonique. J'ai récupéré cette mission et grâce au transfert d'appels j'ai pu le faire de chez moi. En télétravail, on le prend plus tranquillement mais au standard on n'est jamais tranquille car on reçoit beaucoup d'appels. Dans un premier temps, les personnes étaient inquiètes pour les attestations dérogatoires. On est là pour les rassurer, très vite M. le Maire est allé en déposer dans les commerces de la commune et devant la mairie.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Lorsque je peux déléguer le standard, je suis aussi responsable de l'état civil. Il me faut venir en mairie pour gérer les déclarations de naissances, de décès, les mariages. Pour ces derniers, les dates sont repoussées, il faut refaire les dossiers, préparer les publications. Je gère la réception et la répartition des courriers mairies. Je mets aussi en relation les employés avec les demandes des habitants. Le télétravail fonctionne bien aussi dans les autres services : gestion de paye, la comptabilité, la gestion du personnel. Par mesure ministérielle, seul le service urbanisme est à l'arrêt. Depuis fin avril, on reprend de plus en plus en présentiel.

Quelles précautions prenez-vous ?

Avant de rentrer dans la mairie on met des gants, on désinfecte notre espace de travail en arrivant et en partant puis on respecte les distances. On applique les gestes barrières tout simplement.

Comment envisagez-vous le 11 mai ?

On ne sait pas ce qui nous attend. Je suis à l'accueil et malgré la distanciation sociale je suis en première ligne pour ceux qui viendront à la mairie demander un renseignement.

Que vous disent les Saint-Hilairois ?

Les appels sont moins nombreux qu'en temps normal mais à l'heure actuelle, ils s'inquiètent pour les masques, ils ne veulent pas sortir sans. Ils s'interrogent sur la Poste, la reprise de l'école et de la cantine, l'ouverture du marché ou les aides apportées par le CCAS. En dehors de ces thèmes-là, on reçoit aussi les mêmes appels que d'habitude.